

Comité directeur de l'Association des maires de France (AMF)

Fréquence et lieu des réunions : 2 réunions par an à l'AMF - Paris

Mission :

Le Bureau de l'AMF est assisté des avis du Comité directeur, élu par l'Assemblée générale, dont sont membres de droit les présidents des 103 associations départementales de maires.

Désignation :

Titulaires
M. Dominique CAP <i>Président de l'AMF 29</i> <i>Maire de Plougastel-Daoulas</i>

Mise à jour : novembre 2017